La Route Van Gogh de Hon-Hergies à Catillon-sur-Sambre

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Portion avesnoise de la Route Van Gogh allant d'Amsterdam à Paris.
Communes de l'Avesnois traversées Hon-Hergies, Houdain-Lez-Bavay, Bavay, Mecquignies, Obies, Locquignol, Landrecies, Ors, Catillon-sur-Sambre.

Durée	5h	**Difficulté**	Moyenne
Distance	48,20 km	**Retour point de depart**	Non
Dénivelé positif	160 m	**Activité**	Cyclo-Route/VTC/Gravier
Dénivelé négatif	149 m	**Commune**	Frameries
Point haut	170 m	**Région**	Avesnois
Point bas	111 m		

Trace n° 9084501

Description

Départ de la frontière Belgique/France, Rue de la Frontière à Mons.

(**D/A**) Poursuivez en France, Rue Michel Delcroix sur la commune de Hon-Hergies, ignorez la première route à droite et atteindre le carrefour avec une chapelle sur un îlot central (Chapelle Sainte-Philomène).

(**1**) Continuez tout droit sur la Rue Michel Delcroix, au carrefour 4 voies suivant, poursuivez tout droit jusqu'à un "Céder le passage" à une une fourche.

(**2**) Prenez à droite en montée, Rue Gaston Genarte. Au monument aux morts, obliquez à gauche et faites quelques mètres pour rejoindre le carrefour suivant.

(**3**) Tournez à gauche, Rue Maxime Ansieau, passez le cours d'eau de l'Hogneau.

(**4**) À la fourche, prenez à droite, Rue Maxime Ansieau puis au carrefour à 4 voies, continuez en face Rue du Tonkin. Suivez toujours cette route tout droit jusqu'à une route transversale.

(**5**) Tournez à gauche, Chemin Delmaire, puis rapidement à droite Rue d'Hon. Passer sous le pont routier, et rejoindre la D2649 à Bavay.

(**6**) Partez à droite, au rond-point de la Porte de Valenciennes, faites le tour et prenez la 3e à droite (D24), Rue de Valenciennes et poursuivez tout droit. Passez à votre droite, le site du Forum antique de Bavay et rejoignez la Rue Jordanez qui part à droite.

(**7**) Suivez la et prenez aussitôt à gauche Rue Saint-Maur. Passez la place où se trouve la Colonne Brunehaut et prenez à droite, Avenue de Louvignies.

(**8**) Au bout de la rue, virez à gauche sur la D932 puis aussitôt à droite, Rue des Allées.

(**9**) À la fourche (monument aux morts), continuez à gauche Rue des Allées, passez l'église de Louvignies à main gauche et suivez la Rue de Fréhart. Traversez une voie ferrée et prolongez Rue Émile Bourcelet. Rejoignez le Col du Long Buisson.

(**10**) À l'intersection, tournez à droite, Chemin d'Audignies. Au premier carrefour à quatre direction, allez en face puis au second, obliquez à gauche et suivez la Rue Magdeleine jusqu'au bout.

(**11**) Au Chemin des Vaches, prenez à droite et quelques mètres après, à gauche Rue d'Obies qui devient rapidement Rue de la Wiarde. Au bout, tournez à gauche, Grande Place.

(**12**) À l'église d'Obies avec son monument aux morts, obliquez à droite. Suivez la Route d'Obies, entrez dans la Forêt de Mormal.

Points de passages

D Frontière France-Belgique Mons Hon-Hergies
N 50.353247° / E 3.843516° - alt. 138 m - km 0

1 Chapelle Sainte-Philomène
N 50.343448° / E 3.829381° - alt. 145 m - km 1.61

2 Rue Gaston Genarte
N 50.32983° / E 3.817595° - alt. 124 m - km 3.36

3 Rue Maxime Ansieau
N 50.33003° / E 3.813363° - alt. 121 m - km 3.74

4 Rue du Tonkin - Hogneau (rivière) - Affluant de la Haine
N 50.32783° / E 3.811458° - alt. 111 m - km 4.04

5 Chemin Delmaire
N 50.305627° / E 3.795574° - alt. 137 m - km 6.85

6 Porte de Valenciennes Bavay
N 50.301197° / E 3.793337° - alt. 149 m - km 7.43

7 Rue Jordanez - Forum antique de Bavay
N 50.29898° / E 3.793455° - alt. 148 m - km 7.86

8 Rue des Allées
N 50.296801° / E 3.793209° - alt. 141 m - km 8.17

9 Église de Louvignies
N 50.294025° / E 3.79308° - alt. 140 m - km 8.53

10 Chemin d'Audignies
N 50.280952° / E 3.798144° - alt. 146 m - km 10.27

11 Rue de la Wiarde - Obies
N 50.272131° / E 3.791573° - alt. 128 m - km 11.44

Copie, vente et diffusion interdites - 60ZZLKBQ

(**13**) Passez le pont de la Sambrette et rejoignez le carrefour (Carrefour du Cheval Blanc) au niveau de l'Auberge du Coucou.

(**14**) Juste après l'auberge, prenez à droite, Route Forestière du Chemin Planté et continuez en ligne droite jusqu'au carrefour au niveau du restaurant "Le Godelot".

(**15**) Prenez la 2e route à gauche, Route Forestière d'Hecq à Hargnies. Traversez la voie ferrée et continuez jusqu'au bout de la ligne droite.

(**16**) Poursuivez en face sur la Route d'Hecq à Hargnies jusqu'au Stop.

(**17**) Traversez **avec prudence** la D33 et continuez tout droit, Route d'Hecq à Hargnies, jusqu'au Stop à la D233.

(**18**) Tournez à gauche et rejoignez le 1er départ bitumé à droite, Route Forestière de Preux.

(**19**) Suivez cette route interdite à tous véhicules à moteurs.

(**20**) Au carrefour à 4 voies (tables de pique-nique), tournez à gauche, Route du Pont Routier. Continuez en ligne droite, passez le Carrefour David, traversez la Route de Landrecies et rejoignez la voie de chemin de fer.

(**21**) Juste après, virez à gauche, Route des Étoquies, retraversez la voie ferrée et continuez toujours tout droit.

(**22**) Face au pont du chemin routier, tournez à droite, prenez le rond-point et sortez à la 4e route (D934), Avenue de la Légion d'Honneur. Passez sur la voie ferrée puis franchissez le pont du Canal de la Sambre et tournez aussitôt à droite, Quai du Pont Rouge.

(**23**) Au niveau de la halte nautique, poursuivez, Rue Vauban puis Boulevard des Résistants. Au rond-point, prenez la 2e sortie, Rue Turenne, et au bout, tournez à droite sur la D160, Rue de la Folie.

(**24**) Traverser la Rivierette et arrivez à une fourche à l'angle d'une maison en briques rouges *(maison où Louis XIV a passé une nuit suite à une inondation)*.

(**25**) Prenez à gauche et poursuivez jusqu'à un carrefour à 4 voies.

(**26**) Continuez en face, Route de Beaurevoir, ignorez à droite le Chemin du Petit Versailles et poursuivez tout droit jusqu'à une route transversale.

(**27**) Tournez à gauche, Rue Verte et rejoignez Catillon-sur-Sambre.

(**28**) À la D643, virez à gauche en direction de la Groise, Avenue de la Groise. Au rond-point, continuez tout droit (D643) et rejoignez, quelques mètres plus loin, le 1er départ à droite.

(**29**) Obliquez à droite, Route du Bois de l'Abbaye, et poursuivez toujours tout droit sur cette route principale.

(**30**) Au Bois de l'Abbaye, continuez tout droit toujours sur la même route jusqu'à un carrefour en T.

(**31**) Tournez à gauche, toujours Chemin du Bois de l'Abbaye puis le chemin devient ensuite Rue de l'Ermitage.

(**32**) À la D946, tournez à droite et aussitôt à gauche sur la D66, Rue de l'Abbaye et rejoignez le parking de l'église à Fesmy-le-Sart (**A**).

- **12 Eglise et monument aux morts Obies**
  N 50.267784° / E 3.785908° - alt. 148 m - km 12.2
- **13 Traverser la - Sambrette (ruisseau) - Affluent de la Sambre**
  N 50.250042° / E 3.778644° - alt. 149 m - km 14.29
- **14 Carrefour du Cheval Blanc**
  N 50.240553° / E 3.77895° - alt. 147 m - km 15.35
- **15 Carrefour du Godelot. Vers la - Rhonelle (rivière) - Affluent de l'Escaut**
  N 50.23027° / E 3.740948° - alt. 154 m - km 18.28
- **16 Carrefour Route du pinson**
  N 50.206737° / E 3.737408° - alt. 160 m - km 20.92
- **17 Carrefour de la Trapperie. Vers l' - Écaillon (rivière) - Affluent de l'Escaut**
  N 50.199952° / E 3.730563° - alt. 167 m - km 21.82
- **18 Route d'Hachette D233**
  N 50.189254° / E 3.719877° - alt. 166 m - km 23.23
- **19 Route de Preux**
  N 50.18087° / E 3.728718° - alt. 170 m - km 24.36
- **20 Route du Pont Routier**
  N 50.171286° / E 3.696359° - alt. 161 m - km 26.9
- **21 Route des Etoquies - Sambre (rivière) - Affluent de la Meuse**
  N 50.152212° / E 3.726078° - alt. 135 m - km 29.9
- **22 Avenue de la Légion d'Honneur - Gare de Landrecies**
  N 50.129087° / E 3.683646° - alt. 141 m - km 34.06
- **23 Boulevard des Résistants - Canal de la Sambre à l'Oise**
  N 50.125812° / E 3.687004° - alt. 135 m - km 34.84
- **24 Traverser la - Riviérette (rivière) - Affluent de la Sambre**
  N 50.115949° / E 3.68665° - alt. 135 m - km 36.14
- **25 Plaque maison Louis XIV**
  N 50.110975° / E 3.682723° - alt. 142 m - km 36.77
- **26 Route de Beaurevoir**
  N 50.104046° / E 3.671694° - alt. 158 m - km 37.91
- **27 Rue Verte**
  N 50.081827° / E 3.648927° - alt. 140 m - km 40.91

Copie, vente et diffusion interdites - 60ZZLKBQ

- **28 Avenue de la Groise**
  N 50.076526° / E 3.650333° - alt. 137 m - km 41.51
- **29 Route du Bois de l'Abbaye**
  N 50.075576° / E 3.654946° - alt. 139 m - km 41.87
- **30 Route du Bois de l'Abbaye**
  N 50.05612° / E 3.652114° - alt. 147 m - km 44.38
- **31 Chemin du Bois de l'Abbaye**
  N 50.045794° / E 3.653787° - alt. 142 m - km 45.72
- **32 D66 Rue de l'Abbaye**
  N 50.045669° / E 3.66545° - alt. 145 m - km 46.61

A Fesmy-le-Sart
N 50.041622° / E 3.678108° - alt. 150 m - km 48.2

Informations pratiques

Route Van Gogh d'Amsterdam à Paris :
https://www.europafietsers.nl/fietsroute...
(parcours de Clemens Sweerman).

A proximité

Bavay : Forum antique
http://www.tourisme-avesnois.com/voir-fa...

Landrecies : Musées Amas, Dupleix...
http://www.tourisme-avesnois.com/voir-fa...

Ors : Maison forestière Owen
http://www.tourisme-avesnois.com/voir-fa...
Tombe de Wilfred Owen.
Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-la-route-van-gogh-de-hon-hergies-a-catil/

En savoir plus :
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Copie, vente et diffusion interdites - 60ZZLKBQ

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

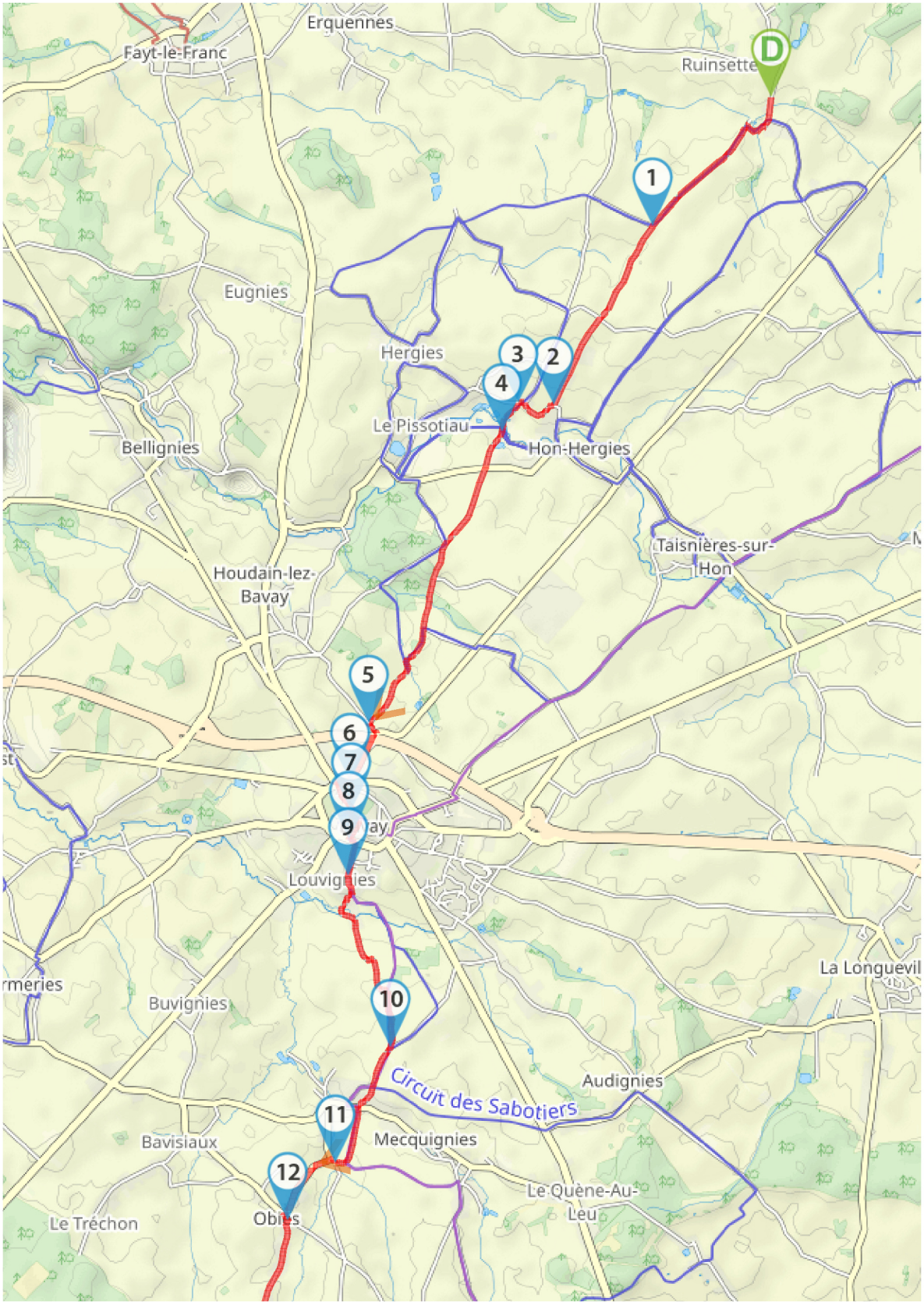

N 2.5km

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

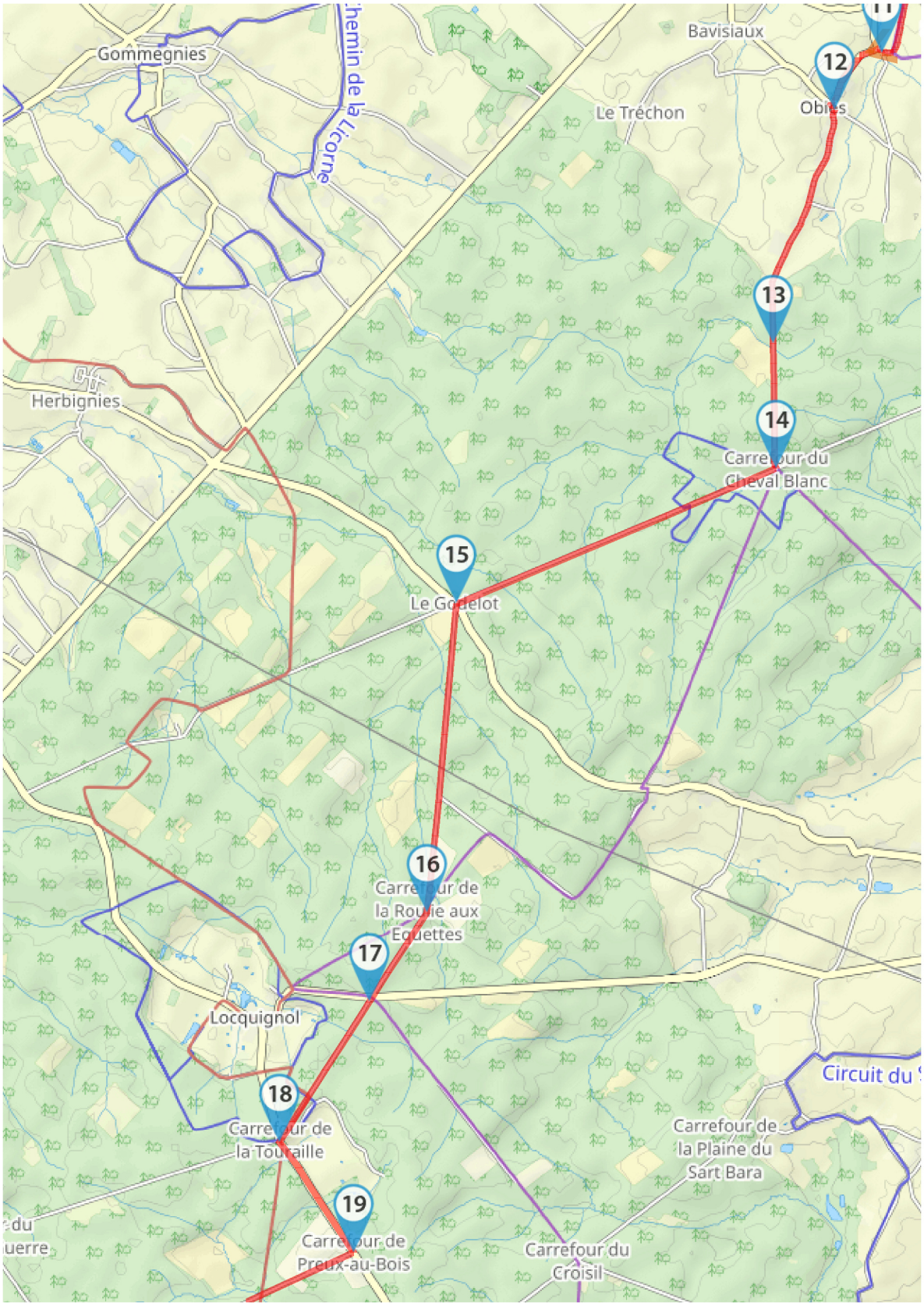

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

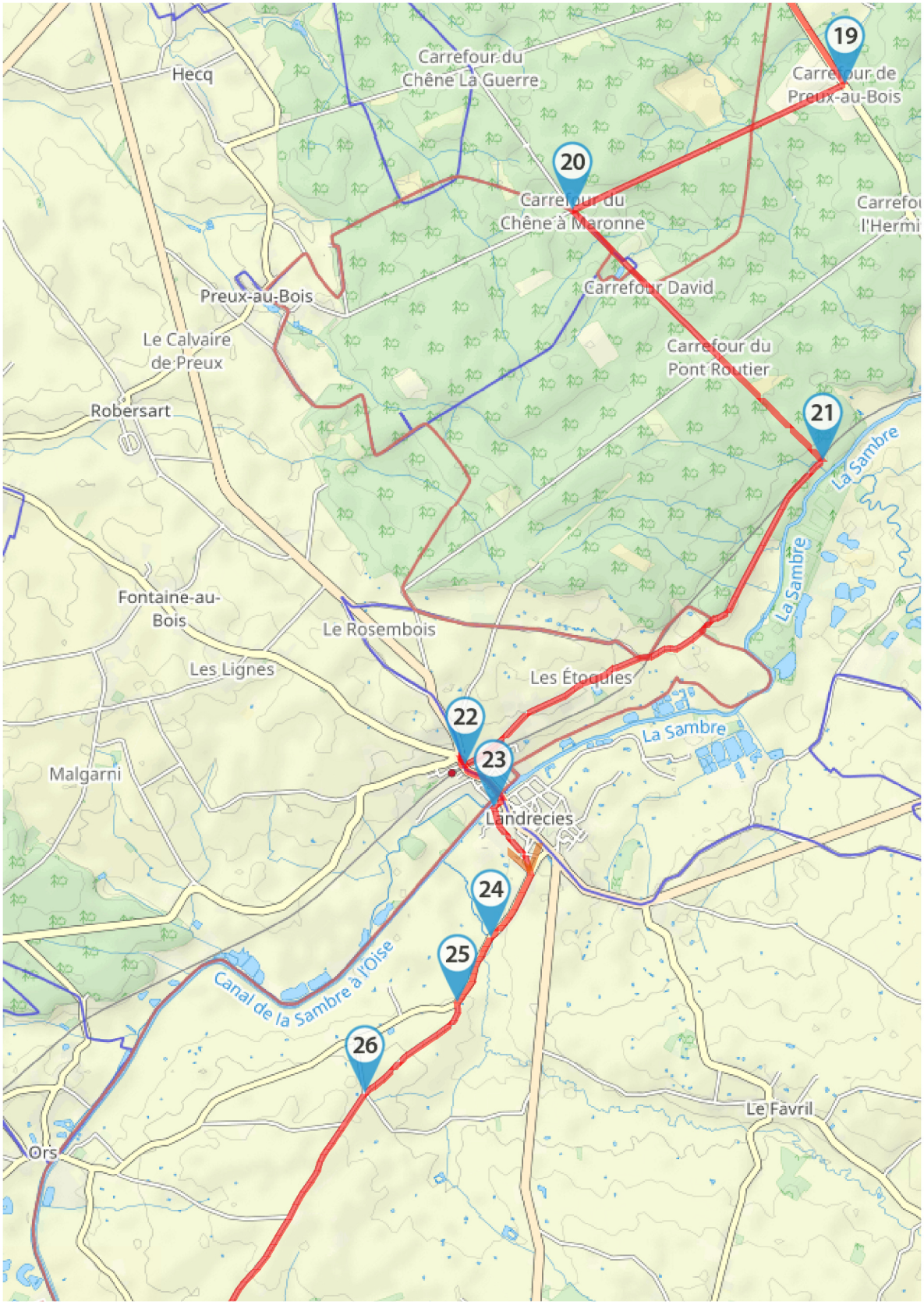

N 2.5km

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

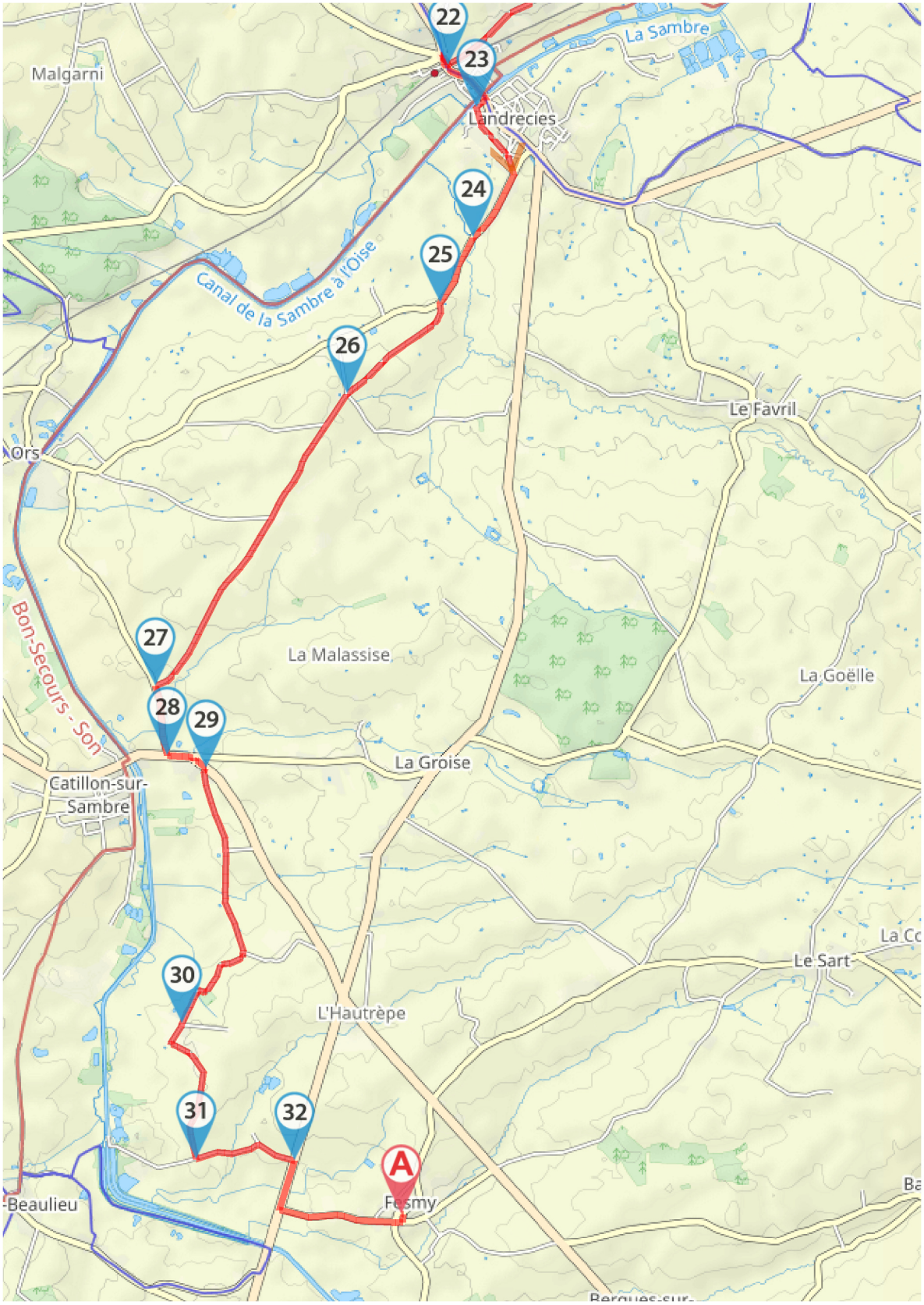

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

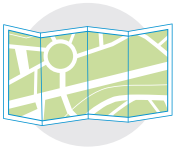

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

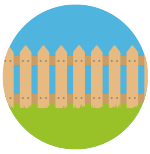

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

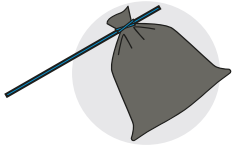

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

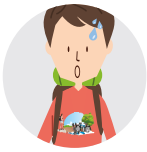

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.